

EXTRAIT - DÉLIBÉRATION

SÉANCE du
MARDI 25 JUN 2024
à 18 H 30

Commune de
THIERVILLE-SUR-MEUSE
35 Place Eugène GOUBET
55840 THIERVILLE-SUR-MEUSE

DÉLIBÉRATION
du 25/06/2024

Le Mardi 25 Juin 2024 à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
à la Salle des Fêtes, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire

N° 20240625.014

OBJET :

VILLE –

**Installation d'un nouveau
Membre du Conseil
Municipal :**

M. CITONY Lazare

**Suite à la démission de
Monsieur NOËL Pascal le
14 Mai 2024**

PRÉSENTS : M. ANCEAUX Jean-Luc – M. ANTION Claude – Mme BAUGNON Mathilde – Mme BUARD CHAMPESME Jocelyne – Mme CARRÉ Cyrielle – M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare – M. COURTOIS Jean-Paul – M. DIONOT Michel – Mme DUPUIS Claudine – M. GARNIER Christian – Mme GÉRARD Christine – Mme GILLARDIN-THOMAS Véronique – M. HENRY Philippe – M. KEROUH Nordine – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFEBVRE Gilles – M. NICKLAUS Bruno – M. PAUCHET David – M. PIERSON Fabien – Mme PIGEARD Sandrine – M. SCHUMANN Yves – Mme THOUVENIN Odile.

POUVOIRS : Mme CARRÉ Cyrielle à M. HENRY Philippe – Mme DUPUIS Claudine à Mme BAUGNON Mathilde – Mme GÉRARD Christine à M. ANTION Claude – Mme LECLERCQ Josiane à M. CHAZAL Raphaël – M. PIERSON Fabien à Mme THOUVENIN Odile – Mme PIGEARD Sandrine à M. COURTOIS Jean-Paul

ABSENTS / EXCUSÉS : Mme CARRÉ Cyrielle – Mme DUPUIS Claudine – Mme GÉRARD Christine – M. KEROUH Nordine – Mme LECLERCQ Josiane – M. NICKLAUS Bruno – M. PIERSON Fabien – Mme PIGEARD Sandrine

SECRETAIRES - art. L. 2121.15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) : Par 21 voix pour :
Monsieur CHAZAL Raphaël

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que :

Par courrier en date du 3 mai 2024 reçu en Mairie le 14 mai 2024, Monsieur NOEL Pascal a fait connaître son souhait de démissionner de sa fonction de Conseiller Municipal.

Suite à cette démission et conformément à l'article L. 270 du code électoral, la réception de la démission d'un conseiller municipal a pour effet immédiat de conférer la qualité de Conseiller Municipal au suivant de la liste.

Monsieur le Maire a informé *Madame Christelle HANTARI* qu'elle est la suivante de liste. Madame Christelle HANTARI a fait savoir par écrit le 30 mai 2024 qu'elle n'accepte pas le mandat de Conseillère Municipale.

Monsieur le Maire a informé le suivant qui est *Monsieur CITONY Lazare*.

Monsieur CITONY Lazare a confirmé par écrit le 3 juin 2024 son acceptation du mandat de Conseiller Municipal.

Monsieur Claude ANTION, Maire,

- procède à l'installation de Monsieur CITONY Lazare - Conseiller Municipal et le déclare installer dans ses fonctions de Conseiller Municipal.

- et dit que le tableau du Conseil Municipal sera mis à jour.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire certifie :

- Que le compte-rendu de cette délibération a été affiché le : 2/07/2024
- Que la convocation du Conseil a été faite le : 19/06/2024
- Que le nombre des membres en exercice est de : 23

Présents	15
Pouvoirs	6
Absents	2
Votants	21

- Sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Le Maire informe :

- Que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANCY dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.

LE MAIRE,
C. ANTION

Le Maire

C. ANTION